



## Rupure promesse embauche

-----  
Par Loonyeko

Bonjour,

j ai donné mon accord par mail à une promesse embauche pour un CDD au 02/01, on me propose ce jour un CDI au 02/01 qui serait le top pour moi, étant donné mon age avancé...

Est t il possible de rompre ce premier accord, contrat de travail en cours d'établissement...

Merci de votre aide